



## Lettre-circulaire du 30 juin 2020 aux sections de l'ASVTS

Chers présidents des sections,

Le comité de l'ASVTS s'est réuni le lundi 22 juin 2020. Un des thèmes importants était l'influence de Covid-19 sur nos activités. Il y a eu beaucoup de changements depuis le dernier Conseil des Vétérans et cette pandémie a aussi paralysé notre activité de tir. Comment pouvons-nous continuer ? Qu'est-ce que le comité central peut entreprendre pour rebondir ?

Nous savons que bien des recettes du tir et de manifestations sociales sont perdues et vont péjorer l'état des caisses des sections. Bien des activités de tir ont été reportées, voire même annulées. Maintenant que les autorités ont décidé un assouplissement, le comité central a décidé les mesures suivantes pour vous permettre de rebondir :

- Les délais pour nos activités de tir sont prolongés. Vous avez plus de temps pour organiser les tirs. Les dates de tir sont prolongées d'un mois, soit **jusqu'à fin octobre**.
- Les décomptes pour le tir annuel seront à remettre **au plus tard le 10 novembre 2020** au directeur des tirs de l'ASVTS. Faites de la publicité, fixez des jours de tir supplémentaires ou prolongez les temps de tir journaliers. Une organisation décentralisée peut éventuellement aider afin de mobiliser le plus grand nombre possible de membres. Informez aussi vos membres via internet. C'est uniquement avec une participation importante que les dommages financiers seront minimisés.
- Pour la qualification à la finale de la maîtrise des vétérans du 29 août à Schwadernau, la feuille de stand, respectivement les cibles, sont à envoyer **au plus tard le 31 juillet** à Bruno Unternährer.
- Afin d'aller à la rencontre des sections et de leurs membres, nous avons décidé de vous accorder une **réduction unique de CHF 5.- par membre sur la cotisation 2020**. Sur la facture annuelle figurera la cotisation annuelle de CHF 7.- (sauf pour les vétérans honoraires), ainsi que les montants pour les deux fonds de CHF 3.-. L'allocation Covid-19 de CHF 5.- sera portée en déduction.
- Notre TFVTS 2021 à Steinen/SZ sera aussi reporté d'une année. Les dates définitives vous seront communiquées ultérieurement après la décision du CO. Lors de sa dernière séance, la conférence des présidents de la FST a décidé, d'entente avec les associations cantonales, de reporter d'une année tous les tirs cantonaux, y compris les tirs des régions bernoises, planifiés de 2021 à 2024 en 2022 à 2025. La seule exception est Thurgovie qui reste en 2023. La Fête Fédérale de tir de Lucerne aura lieu en 2021 et la suivante dans la région de Coire en 2026.

Le comité central vous prie de faire de la publicité pour les activités de tir offertes. Pour le TFVTS aussi, vous devez faire beaucoup de publicité. Aujourd'hui déjà nous pouvons vous assurer que le TFVTS à Steinen-Goldau sera une **grande manifestation**. Vous pouvez vous en réjouir.

Le comité central compte sur vous pour le respect des mesures prescrites par nos autorités, afin d'éviter des dommages pour notre santé et l'activité de tir. Chers présidents des sections, nous vous avons offert des possibilités et attendons naturellement, que vous vous engagiez massivement. Nous comptons sur vous pour informer vos comités et vos membres et proposer des dates flexibles. Les tireurs attendent impatiemment des possibilités d'entraînement et de concours. Utilisez cette possibilité unique. Le comité central vous remercie pour votre soutien.

Avec nos salutations sportives, « bon tir » et restez en bonne santé.

ASVTS Association Suisse des Vétérans Tireurs Sportifs  
Le Président central :

*J. Dessemontet*

Jacques Dessemontet

Le secrétaire :

*R. Kühne*

Roland Kühne